

L'outil web REZONE CPTS

rapport sur votre projet généré en ligne le 01/02/2025

I - LE TERRITOIRE

Les indicateurs proposés ci-après identifient les spécificités du territoire et les caractéristiques essentielles de sa population. Les indicateurs calculés sur la population consommante sont disponibles pour les codes communes ramenant au moins 50 consommateurs dans la base de données.

[En détails](#)

Communes retenues	Code commune	Population	Quartier prioritaire de la ville	Zonage Médecin spécialiste en médecine générale Zones sous-denses (ZIP / ZAC)
GARD				
Aigaliers (CPTS REGARDS)	30001	530	0	ZAC
Aramon (CPTS REGARDS)	30012	4 127	0	ZAC
Argilliers (CPTS REGARDS)	30013	448	0	ZIP
Arpaillargues-et-Aureillac (CPTS REGARDS)	30014	1 046	0	ZAC
Aubussargues (CPTS REGARDS)	30021	318	0	ZAC
Baron (CPTS REGARDS)	30030	348	0	ZAC
Belvézet (CPTS REGARDS)	30035	238	0	ZAC
Bezouce (CPTS REGARDS)	30039	2 328	0	-
Blauzac (CPTS REGARDS)	30041	1 228	0	ZAC
Boucoiran-et-Nozières (CPTS REGARDS)	30046	1 000	0	ZAC
Bourdic (CPTS REGARDS)	30049	368	0	ZAC

Brignon (CPTS REGARDS)	30053	738	0	ZAC
Cabrières (CPTS REGARDS)	30057	1 746	0	-
Castelnau-Valence (CPTS REGARDS)	30072	485	0	ZAC
Castillon-du-Gard (CPTS REGARDS)	30073	1 676	0	ZIP
Collias (CPTS REGARDS)	30085	1 064	0	ZIP
Collorgues (CPTS REGARDS)	30086	669	0	ZAC
Cruviers-Lascours (CPTS REGARDS)	30100	708	0	ZAC
Dions (CPTS REGARDS)	30102	537	0	ZAC
Domazan (CPTS REGARDS)	30103	956	0	ZAC
Estézargues (CPTS REGARDS)	30107	605	0	ZAC
Euzet (CPTS REGARDS)	30109	472	0	ZAC
Flaux (CPTS REGARDS)	30110	352	0	ZAC
Foissac (CPTS REGARDS)	30111	444	0	ZAC
Fons (CPTS REGARDS)	30112	1 734	0	ZAC
Fons-sur-Lussan (CPTS REGARDS)	30113	233	0	ZAC
Fontarèches (CPTS REGARDS)	30115	250	0	ZAC
Fournès (CPTS REGARDS)	30116	1 064	0	ZIP
Gajan (CPTS REGARDS)	30122	727	0	ZAC
	30126	748	0	ZAC

Garrigues-Sainte-Eulalie (CPTS REGARDS)				
La Bastide-d'Engras (CPTS REGARDS)	30031	203	0	ZAC
La Bruguière (CPTS REGARDS)	30056	329	0	ZAC
La Calmette (CPTS REGARDS)	30061	2 516	0	ZAC
La Capelle-et-Masmolène (CPTS REGARDS)	30067	415	0	ZAC
La Rouvière (CPTS REGARDS)	30224	635	0	ZAC
Lussan (CPTS REGARDS)	30151	517	0	ZAC
Lédenon (CPTS REGARDS)	30145	1 658	0	ZIP
Marguerittes (CPTS REGARDS)	30156	8 467	0	-
Meynes (CPTS REGARDS)	30166	2 572	0	ZIP
Montaren-et-Saint-Médiers (CPTS REGARDS)	30174	1 388	0	ZAC
Montfrin (CPTS REGARDS)	30179	3 129	0	ZIP
Montignargues (CPTS REGARDS)	30180	563	0	ZAC
Moussac (CPTS REGARDS)	30184	1 563	0	ZAC
Pougnadoresse (CPTS REGARDS)	30205	256	0	ZAC
Poux (CPTS REGARDS)	30206	4 237	0	-
Pouzilhac (CPTS REGARDS)	30207	744	0	ZAC
Remoulins (CPTS REGARDS)	30212	2 260	0	ZIP
Saint-Bauzély	30233	668	0	ZAC

(CPTS REGARDS)				
Saint-Bonnet-du-Gard (CPTS REGARDS)	30235	833	0	ZIP
Saint-Chaptes (CPTS REGARDS)	30241	2 004	0	ZAC
Saint-Dézéry (CPTS REGARDS)	30248	461	0	ZAC
Saint-Geniès-de-Malgoirès (CPTS REGARDS)	30255	3 120	0	ZAC
Saint-Gervasy (CPTS REGARDS)	30257	1 994	0	-
Saint-Hilaire-d'Ozilhan (CPTS REGARDS)	30260	1 111	0	ZIP
Saint-Hippolyte-de-Montaigu (CPTS REGARDS)	30262	250	0	ZAC
Saint-Jean-de-Ceyrargues (CPTS REGARDS)	30264	178	0	ZAC
Saint-Laurent-la-Vernède (CPTS REGARDS)	30279	689	0	ZAC
Saint-Maurice-de-Cazevieille (CPTS REGARDS)	30285	758	0	ZAC
Saint-Maximin (CPTS REGARDS)	30286	794	0	ZAC
Saint-Quentin-la-Poterie (CPTS REGARDS)	30295	3 046	0	ZAC
Saint-Siffret (CPTS REGARDS)	30299	1 115	0	ZAC
Saint-Victor-des-Oules (CPTS REGARDS)	30301	316	0	ZAC
Sainte-Anastasie (CPTS REGARDS)	30228	1 742	0	ZAC
Sanilhac-Sagriès (CPTS REGARDS)	30308	813	0	ZAC
Sauzet (CPTS REGARDS)	30313	802	0	ZAC
Saze	30315	2 104	0	ZAC
	30317	1 794	0	ZIP

Sernhac (CPTS REGARDS)				
Serviers-et-Labaume (CPTS REGARDS)	30319	629	0	ZAC
Théziers (CPTS REGARDS)	30328	1 053	0	ZAC
Uzès (CPTS REGARDS)	30334	8 379	1	ZAC
Vallabrix (CPTS REGARDS)	30337	415	0	ZAC
Valliguières (CPTS REGARDS)	30340	632	0	ZIP
Vallérargues (CPTS REGARDS)	30338	135	0	ZAC
Vers-Pont-du-Gard (CPTS REGARDS)	30346	1 773	0	ZIP
Totaux	74 commune(s)	96 247 habitants	1 QPV*	69 sur 74

* Plusieurs communes peuvent se partager un même QPV ce qui peut surévaluer le total présenté.

(1) Pourcentage de la population ayant une ALD active et ayant eu au moins un remboursement au titre d'une ALD ou d'une polyopathie (avec ou sans rapport) dans la période de référence parmi la population consommatrice de 17 ans et plus

(2) Pourcentage de la population couverte par la CSS (contrat CSS au moins 1 jour dans la période de référence) parmi la population consommatrice de 17 ans et plus

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024)

Commune(s) neutralisée(s) : Pognadoresse, Saint-Jean-de-Ceyrargues

Indicateur : 17 ans et plus ayant la CSS

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 2.7 %

II - INDICATEURS MISSIONS DES CPTS

Au titre des missions dévolues aux CPTS, figurent l'amélioration de l'accès aux soins, l'organisation de parcours pluri-professionnels et le développement des actions territoriales de prévention. Les indicateurs ci-après permettent de concrétiser ces missions.

Les données affichées relatives à la population sont issues de l'INSEE Maj Janvier 2019 (cf recensement 2016).

Les données affichées relatives à la consommation de soins sont arrêtés à Sept 2019 et sont issues du système d'information de l'assurance maladie (SNDS/DCIR/SNIIRAM).

Ces sources et périodes de référence différentes peuvent générer des écarts entre les données de population affichées (INSEE) et les données de consommation de soins affichées (données de l'assurance maladie). En outre, des facteurs externes peuvent accentuer ces écarts : mouvements démographiques et économiques au sein des différentes communes , situations de droit spécifiques pour certains bénéficiaires de soins.

Les indicateurs calculés sur la population consommatrice sont disponibles pour les codes communes ramenant au moins 50 consommateurs dans la base de données.

Les données relatives à l'activité hospitalière (passage aux urgences et admissions directes en service médecine) sont issues de l'ATIH.

Les ratios et dénombrements sont affichés dès lors que les populations ciblées sont constituées d'au moins 11 individus statistiques dans le respect des exigences de la CNIL.

Accès aux soins

Population consommatrice non couverte par un médecin traitant

Patients consommateurs(3)	Patients consommateurs dans la même tranche d'âge				Différence territoire et		
	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
17 ans et plus (nombre)	80 919	628 570	4 963 308	53 979 242	-	-	-
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4)	8.8%* 7 119 pat.	11.6%	11.3%	11.4%	-2.8	-2.5	-2.6
Commune(s) neutralisée(s) : 2.7 % (Saint-Jean-de-Ceyrargues, Vallérargues)							
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4) et en ALD	1.1%* 537 pat	1.4%	1.2%	1.1%	-0.3	-0.1	0
Commune(s) neutralisée(s) : 74.3 % (Aigaliers, Argilliers, Arpaillargues-et-Aureillac, Aubussargues, Baron, La Bastide-d'Engras, Belvézet, Blauzac, Boucoiran-et-Nozières, Bourdic, Brignon, La Bruguière, La Capelle-et-Masmolène, Castelnau-Valence, Castillon-du-Gard, Collias, Collorgues, Cruviers-Lascours, Dions, Domazan, Estézargues, Euzet, Flaux, Foissac, Fons, Fons-sur-Lussan, Fontarèches, Fournès, Gajan, Garrigues-Sainte-Eulalie, Lédenon, Lussan, Montignargues, Pognadoresse, Pouzilhac, La Rouvière, Sainte-Anastasia, Saint-Bauzély, Saint-Bonnet-du-Gard, Saint-Dézéry, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Saint-Laurent-la-Vernède, Saint-Maurice-de-Cazevieille, Saint-Maximin, Saint-Siffret, Saint-Victor-des-Oules, Sanilhac-Sagriès, Sauzet, Saze, Serviers-et-Labaume, Vallabrix, Vallérargues, Valliguières)							
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4) et ayant la CSS	1.2%* 575 pat	2.2%	1.9%	1.6%	-1	-0.7	-0.4
Commune(s) neutralisée(s) : 75.7 % (Aigaliers, Argilliers, Arpaillargues-et-Aureillac, Aubussargues, Baron, La Bastide-d'Engras, Belvézet, Blauzac, Boucoiran-et-Nozières, Bourdic, Brignon, La Bruguière, Cabrières, La Capelle-et-Masmolène, Castelnau-Valence, Castillon-du-Gard, Collias, Collorgues, Cruviers-Lascours, Dions, Domazan, Estézargues, Euzet, Flaux, Foissac, Fons, Fons-sur-Lussan, Fontarèches, Gajan, Garrigues-Sainte-Eulalie, Lédenon, Lussan, Montignargues, Moussac, Pognadoresse, Pouzilhac, Sainte-Anastasia, Saint-Bauzély, Saint-Bonnet-du-Gard, Saint-Dézéry, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Saint-Laurent-la-Vernède, Saint-Maurice-de-Cazevieille, Saint-Maximin, Saint-Siffret, Saint-Victor-des-Oules, Sanilhac-Sagriès, Sauzet, Serviers-et-Labaume, Théziers, Vallabrix, Vallérargues, Valliguières, Vers-Pont-du-Gard)							
70 ans et plus (nombre)	17 657	139 279	1 077 813	10 595 325	-	-	-
70 ans et plus sans Médecin Traitant(4)	4.6%* 470 pat	5.9%	5.8%	5.2%	-1.3	-1.2	-0.6
Commune(s) neutralisée(s) : 78.4 % (Aigaliers, Argilliers, Arpaillargues-et-Aureillac, Aubussargues, Baron, La Bastide-d'Engras, Belvézet, Bezouze, Blauzac, Boucoiran-et-Nozières, Bourdic, Brignon, La Bruguière, La Capelle-et-Masmolène, Castelnau-Valence, Castillon-du-Gard, Collias, Collorgues, Cruviers-Lascours, Dions, Domazan, Estézargues, Euzet, Flaux, Foissac, Fons, Fons-sur-Lussan, Fontarèches, Fournès, Gajan, Garrigues-Sainte-Eulalie, Lédenon, Lussan, Montignargues, Moussac, Pognadoresse, Pouzilhac, La Rouvière, Sainte-Anastasia, Saint-Bauzély, Saint-Bonnet-du-Gard, Saint-Dézéry, Saint-Gervasy, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Saint-Laurent-la-Vernède, Saint-Maurice-de-Cazevieille, Saint-Maximin, Saint-Siffret, Saint-Victor-des-Oules, Sanilhac-Sagriès, Sauzet, Saze, Serviers-et-Labaume, Vallabrix, Vallérargues, Valliguières)							

(3) Patients consommateurs : au moins une consommation dans la période de référence

(4) Sans médecin traitant : sans déclaration de MT ou ayant un MT en cessation ou fictif (qd difficultés d'accès aux soins)

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024)

Nombre de passages aux urgences non suivis d'hospitalisation (pour 100 consommateurs du territoire)

Nombre de passages aux urgences non suivis d'une hospitalisation rapporté aux patients consommateurs calculé à partir du forfait ATU

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
16 13 136 pat.	21.1	19.2	20.1	-5.1	-3.2	-4.1

source ATIH (Année 2023)

Admissions directes en service médecine

Part des admissions directes en service médecine à la demande d'un médecin de ville sur le nombre d'hospitalisations dans ces services

Commune(s) neutralisée(s) : Aigaliers, Argilliers, Aubussargues, Baron, La Bastide-d'Engras, Belvézet, Bourdic, La Bruguière, La Capelle-et-Masmolène, Castelnau-Valence, Collorgues, Cruviers-Lascours, Dions, Domazan, Estézargues, Flaux, Foissac, Fons-sur-Lussan, Gajan, Montignargues, Pognadoresse, Pouzilhac, Saint-Bauzély, Saint-Dézéry, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Saint-Maximin, Saint-Victor-des-Oules, Sauzet, Serviers-et-Labaume, Vallabrix, Vallérargues

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 43.2 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
51.9% 1 594 pat.	47.5%	48.7%	39%	4.4	3.2	12.9

source ATIH (Année 2023)

Parcours de soins

Prévalence des Pathologies dans la population consommante

Pathologies Patients consommants(5)	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Top 5 sur le territoire en référence à la liste des Affections de Longue Durée (6)							
Diabète de type 1 et diabète de type 2	5.2%* 5 121 pat.	5.7%	5.3%	5.6%	-0.5	-0.1	-0.4
Commune(s) neutralisée(s) (La Bastide-d'Engras, Pognadoresse, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Vallérargues)							
Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	3.8%* 3 735 pat.	3.9%	3.9%	3.8%	-0.1	-0.1	0
Commune(s) neutralisée(s) (La Bastide-d'Engras, Castelnau-Valence, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Vallérargues)							
Maladie coronaire	2.8%* 2 749 pat.	2.8%	2.8%	2.4%	0	0	0.4
Commune(s) neutralisée(s) (La Bastide-d'Engras, Belvézet, Bourdic, La Bruguière, Castelnau-Valence, Dions, Estézargues, Flaux, Foissac, Pognadoresse, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Vallérargues)							
Insuf. Cardiaque grave, tr. du rythme graves, cardiop. valvulaires graves, cardiop. congénitales graves	2.3%* 2 270 pat.	2.6%	2.6%	2.3%	-0.3	-0.3	0
Commune(s) neutralisée(s) (Aigaliers, Argilliers, Aubussargues, Baron, La Bastide-d'Engras, Belvézet, Brignon, La Bruguière, Castelnau-Valence, Collorgues, Flaux, Fons-sur-Lussan, Fontarèches, Montignargues, La Rouvière, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Saint-Victor-des-Oules, Vallérargues, Valliguières)							
Affections psychiatriques de longue durée	2.1%* 2 054 pat.	2.8%	2.9%	2.6%	-0.7	-0.8	-0.5
Commune(s) neutralisée(s) (Argilliers, Aubussargues, Baron, La Bastide-d'Engras, Belvézet, Bourdic, La Bruguière, La Capelle-et-Masmolène, Castelnau-Valence, Collorgues, Estézargues, Euzet, Flaux, Foissac, Fons-sur-Lussan, Fontarèches, Lussan, Pognadoresse, Saint-Dézéry, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Saint-Victor-des-Oules, Vallabrix, Vallérargues,							

Pathologies Patients consommateurs(5)	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Valliguières)							

(5) Pathologies patients consommateurs : patients ayant eu une ALD active et un remboursement au titre d'une ALD ou d'une polyopathie (avec ou sans rapport) dans la période de référence et ce pour chaque numéro d'ALD retenue

(6) Top 5 : Indication des 5 Prévalences majeures (en nombre de patients) par pathologie sur la CPTS projetée

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024)

Prévention

Polymédication continue

Rapport entre la population consommatrice de 65 ans et plus ayant eu au moins 10 molécules (Classe ATC sur 7 caractères) distinctes délivrées 3 fois dans l'année et le nombre de consommateurs âgés de 65 ans ou plus

Commune(s) neutralisée(s) : Aubussargues, La Bastide-d'Engras, Belvézet, Bourdic, Castelnau-Valence, Flaux, Fontarèches, Pognadoresse, La Rouvière, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Vallabrix, Vallérargues

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 17.6 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
14.9% 3 466 pat.	16.8%	15.9%	17.1%	-1.9	-1	-2.2

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024)

Traitement par psychotrope

Rapport entre le nombre de patients de plus de 75 ans hors ALD 23 (troubles psychiatriques) ayant eu au moins 2 psychotropes prescrits (hors anxiolytiques) de 2 classes ATC différentes, remboursés avec une date identique de prescription et le nombre de patients de plus de 75 ans hors ALD 23

Commune(s) neutralisée(s) : Aigaliers, Argilliers, Arpaillargues-et-Aureillac, Aubussargues, Baron, La Bastide-d'Engras, Belvézet, Bezouze, Blauzac, Boucoiran-et-Nozières, Bourdic, Brignon, La Bruguière, Cabrières, La Capelle-et-Masmolène, Castelnau-Valence, Castillon-du-Gard, Collias, Collorgues, Cruviers-Lascours, Dions, Domazan, Estézargues, Euzet, Flaux, Foissac, Fons, Fons-sur-Lussan, Fontarèches, Fournès, Gajan, Garrigues-Sainte-Eulalie, Lédénon, Lussan, Meynes, Montaren-et-Saint-Médiers, Montignargues, Moussac, Pognadoresse, Pouzilhac, La Rouvière, Sainte-Anastasie, Saint-Bauzély, Saint-Bonnet-du-Gard, Saint-Chaptes, Saint-Dézéry, Saint-Geniès-de-Malgoirès, Saint-Gervasy, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Saint-Laurent-la-Vernède, Saint-Maurice-de-Cazevieille, Saint-Maximin, Saint-Quentin-la-Poterie, Saint-Siffret, Saint-Victor-des-Oules, Sanilhac-Sagriès, Sauzet, Saze, Sernhac, Serviers-et-Labaume, Théziers, Vallabrix, Vallérargues, Valliguières, Vers-Pont-du-Gard

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 90.5 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
5.5% 180 pat.	4.6%	5.4%	5.1%	0.9	0.1	0.4

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024)

Traitement par benzodiazepine anxiolytique

Rapport entre le nombre de patients ayant initié un traitement correspondant à 4 délivrances au moins de BZD anxiolytique sur 6 mois et le nombre de patients sans délivrance de BZD anxiolytique sur 6 mois avant la 1ère délivrance

Commune(s) neutralisée(s) : Aigaliers, Argilliers, Arpaillargues-et-Aureillac, Aubussargues, Baron, La Bastide-d'Engras, Belvézet, Bourdic, Brignon, La Bruguière, La Capelle-et-Masmolène, Castelnau-Valence, Collorgues, Cruviers-Lascours, Dions, Domazan, Estézargues, Euzet, Flaux, Foissac, Fons-sur-Lussan, Fontarèches, Fournès, Gajan, Lussan, Montignargues, Pognadoresse, Pouzilhac, La Rouvière, Saint-Bauzély, Saint-Bonnet-du-Gard, Saint-Dézéry, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Saint-Maximin, Saint-Siffret, Saint-Victor-des-Oules, Sauzet, Serviers-et-Labaume, Vallabrix, Vallérargues, Valliguières

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 58.1 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
18.5% 848 pat.	18%	18.3%	16.6%	0.5	0.2	1.9

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024)

Traitement par benzodiazepine hypnotique

Rapport entre le nombre de patients ayant initié un traitement correspondant à plus de 28 unités de BZD hypnotique délivrées sur 6 mois et le nombre de patients sans délivrance de BZD hypnotique sur 6 mois avant la 1ère délivrance

Commune(s) neutralisée(s) : Aigaliers, Argilliers, Arpaillargues-et-Aureillac, Aubussargues, Baron, La Bastide-d'Engras, Belvézet, Bourdic, Brignon, La Bruguière, La Capelle-et-Masmolène, Castelnau-Valence, Castillon-du-Gard, Collorgues, Cruviers-Lascours, Dions, Domazan, Estézargues, Euzet, Flaux, Foissac, Fons-sur-Lussan, Fontarèches, Fournès, Gajan, Garrigues-Sainte-Eulalie, Lussan, Montaren-et-Saint-Médières, Montignargues, Pognadoresse, Pouzilhac, La Rouvière, Saint-Bauzély, Saint-Bonnet-du-Gard, Saint-Dézéry, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Saint-Laurent-la-Vernède, Saint-Maurice-de-Cazevieille, Saint-Maximin, Saint-Victor-des-Oules, Sauzet, Serviers-et-Labaume, Vallabrix, Vallérargues, Valliguières

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 63.5 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
45% 663 pat.	46.1%	47.5%	45.8%	-1.1	-2.5	-0.8

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024)

Antibiorésistance

Rapport entre la population consommante traitée par antibiotiques particulièrement générateurs d'antibiorésistance (amoxicilline + acide clavulanique, céphalosporine de 3ème et 4ème génération, fluoroquinolones) et le nombre de consommateurs d'au moins un antibiotique

Commune(s) neutralisée(s) : Vallérargues

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 1.4 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
34.8%	34.6%	34.8%	33.5%	0.2	0	1.3

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
11 187 pat.						

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024)

Antibiorésistance chez les enfants de moins de 4 ans

Rapport entre le nombre d'enfants de moins de 4 ans ayant eu au moins 1 délivrance de céphalosporines de 3ème ou 4ème génération prescrite par le médecin traitant et le nombre d'enfants de moins de 4 ans ayant eu au moins 1 délivrance d'antibiotique prescrite par le médecin traitant

Commune(s) neutralisée(s) : Aigaliers, Aramon, Argilliers, Arpaillargues-et-Aureillac, Aubussargues, Baron, La Bastide-d'Engras, Belvézet, Blauzac, Boucoiran-et-Nozières, Bourdic, Brignon, La Bruguière, Cabrières, La Capelle-et-Masmolène, Castelnau-Valence, Castillon-du-Gard, Collias, Collorgues, Cruviers-Lascours, Dions, Domazan, Estézargues, Euzet, Flaux, Foissac, Fons, Fons-sur-Lussan, Fontarèches, Fournès, Gajan, Garrigues-Sainte-Eulalie, Lussan, Montaren-et-Saint-Médiers, Montignargues, Pognadoresse, Pouzilhac, Remoulins, La Rouvière, Sainte-Anastasie, Saint-Bauzély, Saint-Bonnet-du-Gard, Saint-Chaptes, Saint-Dézéry, Saint-Gervasy, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Saint-Laurent-la-Vernède, Saint-Maurice-de-Cazeville, Saint-Maximin, Saint-Siffret, Saint-Victor-des-Oules, Sanilhac-Sagriès, Sauzet, Saze, Sernhac, Serviers-et-Labaume, Théziers, Vallabrix, Valléargues, Valliguières, Vers-Pont-du-Gard

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 85.1 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
24% 192 pat.	24.3%	25.5%	26%	-0.3	-1.5	-2

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024)

Antibiorésistance chez les enfants de plus de 4 ans et des moins de 16 ans

Rapport entre le nombre d'enfants de 4 ans ou plus ayant eu au moins 1 délivrance de céphalosporines de 3^e ou 4^e génération prescrits par le médecin traitant et le nombre d'enfants de 4 ans ou plus ayant eu au moins 1 délivrance d'antibiotique prescrite par le médecin traitant

Commune(s) neutralisée(s) : Aigaliers, Argilliers, Arpaillargues-et-Aureillac, Aubussargues, Baron, La Bastide-d'Engras, Belvézet, Blauzac, Bourdic, Brignon, La Bruguière, La Capelle-et-Masmolène, Castelnau-Valence, Castillon-du-Gard, Collorgues, Cruviers-Lascours, Dions, Domazan, Estézargues, Euzet, Flaux, Foissac, Fons-sur-Lussan, Fontarèches, Fournès, Garrigues-Sainte-Eulalie, Lussan, Montaren-et-Saint-Médiars, Montignargues, Pugnadoresse, Pouzilhac, Remoulins, La Rouvière, Sainte-Anastasie, Saint-Bonnet-du-Gard, Saint-Chartes, Saint-Dézéry, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Saint-Laurent-la-Vernède, Saint-Maurice-de-Cazevieille, Saint-Victor-des-Oules, Sanilhac-Sagriès, Sauzet, Saze, Serviers-et-Labaume, Théziers, Vallabrix, Vallérargues, Valliguières, Vers-Pont-du-Gard

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 70.3 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
13.6% 471 pat.	13.8%	14.3%	14.4%	-0.2	-0.7	-0.8

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024)

Dépistage Cancers : Sein

Rapport entre la part des femmes de 50 à 74 ans participant au dépistage (organisé ou individuel) du cancer du sein (au moins un remboursement pour les actes CCAM ciblés) et le nombre de femmes entre 50 et 74 ans

Commune(s) neutralisée(s) : Vallérargues

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 1.4 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
64.4% 11 373 pat.	61.4%	60.9%	62.3%	3	3.5	2.1

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024)

Dépistage Cancers : Colorectal

Rapport entre la part des patients consommateurs de 50 à 74 ans pour lesquels un dépistage du CCR a été réalisé au cours des 2 dernières années (1 remboursement des actes CCAM ciblés) et la population consommante de 50 à 74 ans n'ayant pas eu de coloscopie dans les 5 dernières années en ville ou en consultation externe à l'hôpital (FIDES) ou dans les 4 dernières années à l'hôpital (historique disponible PMSI)

Commune(s) neutralisée(s) : Vallérargues

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 1.4 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
31.8% 8 764 pat.	29%	30.3%	32.7%	2.8	1.5	-0.9

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024)

Dépistage Cancers : Col de l'utérus

Rapport entre la part des femmes de 25 à 30 ans ayant bénéficié d'une cytologie au cours des 3 dernières années + part des femmes de 30 à 65 ans ayant bénéficié d'un test HPV au cours des 5 dernières années et le nombre de femmes entre 25 et 65 ans

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
58.9% 15 403 pat.	55.1%	53.9%	53.2%	3.8	5	5.7

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024)

Prévention - Vaccination

Vaccination contre la grippe saisonnière

Rapport entre la population consommante des 65 ans et plus vaccinés contre la grippe saisonnière (au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal) et la population de plus de 65 ans

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
52.8% 12 625 pat.	53.1%	52.9%	53.9%	-0.3	-0.1	-1.1

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Période du 01/04/2023 au 31/12/2023)

Vaccination contre la grippe saisonnière : Personnes à Risque

Rapport entre la population consommante de 16 à 64 ans en ALD ou présentant une maladie chronique (asthme, bronchite chronique, bronchectasies, hyperréactivité bronchique) avec au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal et la population de 16 à 64 ans relevant soit avec d'une ALD ciblée, soit ayant eu au moins 4 délivrances de médicaments de la classe R03 (Médicaments pour les maladies obstructives des voies respiratoires) (données recueillies pour le régime général hors Sections Locales de Sécurité Sociale)

Commune(s) neutralisée(s) : Aigaliers, Argilliers, Aubussargues, Baron, La Bastide-d'Engras, Belvézet, Blauzac, Boucoiran-et-Nozières, Bourdic, Brignon, La Bruguière, La Capelle-et-Masmolène, Castelnau-Valence, Collias, Collorgues, Cruviers-Lascours, Dions, Domazan, Estézargues, Euzet, Flaux, Foissac, Fons-sur-Lussan, Fontarèches, Gajan, Garrigues-Sainte-Eulalie, Lussan, Montignargues, Pognadoresse, Pouzilhac, La Rouvière, Saint-Bauzély, Saint-Bonnet-du-Gard, Saint-Dézéry, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Saint-Laurent-la-Vernède, Saint-Maurice-de-Cazevieille, Saint-Siffret, Saint-Victor-des-Oules, Sanilhac-Sagriès, Sauzet, Serviers-et-Labaume, Théziers, Vallabrix, Vallérargues, Valliguières

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 64.9 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
26.3% 736 pat.	25.8%	25.8%	26.6%	0.5	0.5	-0.3

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Période du 01/04/2023 au 31/12/2023)

Vaccination contre la Rougeole/Oreillons/Rubéole

Part des patients consommateurs de moins de 2 ans ayant reçu 2 doses de vaccin ROR

Rapport entre le nombre d'enfants de 19 à 30 mois ayant eu au moins 2 délivrances de ROR depuis leur naissance et le nombre d'enfants de 19 à 30 mois ayant eu au moins une délivrance de DTP depuis leur naissance

Commune(s) neutralisée(s) : Aigaliers, Argilliers, Arpaillargues-et-Aureillac, Aubussargues, Baron, La Bastide-d'Engras, Belvézet, Boucoiran-et-Nozières, Bourdic, Brignon, La Bruguière, La Capelle-et-Masmolène, Castelnau-Valence, Castillon-du-Gard, Collias, Collorgues, Cruviers-Lascours, Dions, Domazan, Estézargues, Euzet, Flaux, Foissac, Fons-sur-Lussan, Fontarèches, Fournès, Gajan, Garrigues-Sainte-Eulalie, Lussan, Montaren-et-Saint-Médiars, Montignargues, Pognadoresse, Pouzilhac, Remoulins, La Rouvière, Saint-Bauzély, Saint-Bonnet-du-Gard, Saint-Dézéry, Saint-Gervasy, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Saint-Laurent-la-Vernède, Saint-Maurice-de-Cazevieille, Saint-Maximin, Saint-Siffret, Saint-Victor-des-Oules, Sanilhac-Sagriès, Sauzet, Serviers-et-Labaume, Vallabrix, Vallérargues, Valliguières, Vers-Pont-du-Gard

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 73 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
82.5% 506 pat.	81.2%	83.3%	84.6%	1.3	-0.8	-2.1

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024)

Vaccination contre le méningocoque C

Part des patients consommateurs de moins de 18 mois ayant reçu une dose de vaccin anti méningocoque C

Rapport entre le nombre d'enfants de 15-26 mois ayant eu au moins une délivrance de vaccin depuis leur naissance et le nombre d'enfants de 15-26 mois ayant eu a moins une délivrance de DTP depuis leur naissance

Commune(s) neutralisée(s) : Aigaliers, Argilliers, Arpaillargues-et-Aureillac, Aubussargues, Baron, La Bastide-d'Engras, Belvézet, Bourdic, Brignon, La Bruguière, La Capelle-et-Masmolène, Castelnau-Valence, Castillon-du-Gard, Collias, Collorgues, Cruviers-Lascours, Dions, Euzet, Flaux, Foissac, Fons-sur-Lussan, Fontarèches, Fournès, Gajan, Garrigues-Sainte-Eulalie, Lédénon, Lussan, Montaren-et-Saint-Médiars, Montignargues, Pognadoresse, Pouzilhac, La Rouvière, Saint-Bonnet-du-Gard, Saint-Dézéry, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Saint-Laurent-la-Vernède, Saint-Maurice-de-Cazevieille, Saint-Maximin, Saint-Siffret, Saint-Victor-des-Oules, Sanilhac-Sagriès, Sauzet, Serviers-et-Labaume, Théziers, Vallabrix, Vallérargues, Valliguières

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 66.2 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
96.4% 593 pat.	96.5%	96.8%	97.1%	-0.1	-0.4	-0.7

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024)

Examen buco-dentaire chez les moins de 16 ans

Rapport entre le nombre d'enfants de moins de 16 ans ayant eu au moins un acte dentaire dans les 18 mois et le nombre d'enfants de moins de 16 ans

Commune(s) neutralisée(s) : Aubussargues, Baron, La Bastide-d'Engras, Belvézet, Flaux, Fons-sur-Lussan, Fontarèches, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Vallérargues

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 13.5 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
78.4% 3 758 pat.	75.7%	78%	75.4%	2.7	0.4	3

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024)

III - OFFRE DE SOINS SUR LE TERRITOIRE

L'organisation et la coordination pluri-professionnelle sont au cœur du dispositif des CPTS. Les indicateurs ci-après permettent de recenser les professionnels de santé de ville et les acteurs sanitaires, sociaux et médicaux-sociaux présents sur le territoire à même de partager cette approche populationnelle.

Démographie Professions de Santé

Une CPTS est par définition inclusive et donc ouverte à toutes les catégories de professionnels de santé présentes sur le territoire.

Catégories sélectionnées	Nombre sur le territoire (7)		
	total	+ 60 ans	dont + 65 ans
Spécialités médicales			
Tous les méd. spéc. en méd. générale	87	36	16
dont Médecin MEP	2	2	2
Tous les méd. spéc. hors méd. générale	15	4	2
Spécialité Sage femme			
Sage Femme	16	0	0
Auxiliaires médicaux			
Infirmier	238	22	9
Masseur Kinésithérapeute	121	17	6
Pharma./Labo.			
Pharmacie	23	-	-

(7) Pour les pharmaciens, transporteurs et fournisseurs, seules les officines ou sociétés sont dénombrées (les colonnes relatives aux âges sont donc neutralisées)

Données SNDS (Dec 2024)

Activité

Les données d'activité proposées ci-après sont disponibles en présence d'au moins 5 professionnels de même spécialité dans chaque commune de la CPTS projetée.

Le tableau ci-dessous renseigne sur la nature et le taux de neutralisation des données liés aux exigences de la CNIL © CNAM 2020. Tous droits réservés

Nombre de PS par commune et par catégorie en activité

Commune	Médecin spécialiste en méd. générale	Infirmier	Masseur Kinésithérapeute	Orthophoniste	Orthoptiste
Aigaliers	-	2	-	-	-
Aramon	2	13	2	1	-
Argilliers	-	1	-	-	-
Arpaillargues-et-Aureillac	1	2	1	-	-
Aubussargues	-	2	-	-	-
Baron	-	-	-	-	-
Belvézet	-	-	-	-	-
Bezouce	5	9	1	-	-
Blauzac	-	1	5	-	-
Boucoiran-et-Nozières	-	1	-	-	-
Bourdic	-	-	-	-	-
Brignon	2	1	5	1	-
Cabrières	1	2	1	1	-
Castelnau-Valence	-	-	-	-	-
Castillon-du-Gard	-	4	5	-	-
Collias	1	3	-	-	-
Collorgues	-	-	-	-	-
Cruviers-Lascours	-	2	-	-	-
Dions	-	-	-	-	-
Estézargues	-	2	-	-	-
Domazan	-	1	-	-	-
Euzet	-	-	-	-	-
Flaux	-	-	-	-	-
Foissac	-	-	-	-	-
Fons	-	2	1	-	-
Fons-sur-Lussan	-	2	-	-	-
Fontarèches	-	-	-	-	-
Fournès	-	-	-	-	-
Gajan	-	2	1	-	-
Garrigues-Sainte-Eulalie	-	-	1	-	-
La Bastide-d'Engras	-	-	-	-	-
La Bruguière	-	-	1	-	-
La Calmette	5	6	4	-	2
La Capelle-et-Masmolène	-	1	-	-	-
La Rouvière	-	-	-	-	-
Lédenon	1	2	-	-	-
Lussan	-	-	-	-	-

Commune	Médecin spécialiste en méd. générale	Infirmier	Masseur Kinésithérapeute	Orthophoniste	Orthoptiste
Marguerittes	10	26	15	2	4
Meynes	2	5	1	-	-
Montaren-et-Saint-Médiers	-	8	2	1	-
Montfrin	4	10	4	-	-
Montignargues	-	-	-	-	-
Moussac	1	-	-	-	-
Pougnadoresse	-	-	-	-	-
Poulx	2	12	9	1	-
Pouzilhac	-	-	-	1	-
Remoulins	10	9	4	2	1
Saint-Bauzély	-	-	-	-	-
Saint-Bonnet-du-Gard	-	3	-	-	-
Saint-Chaptes	3	11	5	1	-
Saint-Dézéry	-	-	-	-	-
Saint-Geniès-de-Malgoirès	3	9	3	2	-
Saint-Gervasy	-	3	1	-	-
Saint-Hilaire-d'Ozilhan	2	-	-	-	-
Saint-Hippolyte-de-Montaigu	-	-	-	-	-
Saint-Jean-de-Ceyrargues	-	-	-	-	-
Saint-Laurent-la-Vernède	2	6	1	-	-
Saint-Maurice-de-Cazevieille	1	1	2	-	-
Saint-Maximin	-	2	-	-	-
Saint-Quentin-la-Poterie	5	10	3	-	-
Saint-Siffret	1	2	5	1	-
Saint-Victor-des-Oules	-	-	-	-	-
Sainte-Anastasie	1	7	1	-	-
Sanilhac-Sagriès	-	-	-	-	-
Sauzet	-	5	-	1	-
Sernhac	1	2	-	-	-
Serviers-et-Labaume	-	-	-	-	-
Théziers	-	3	-	-	-
Uzès	13	23	30	9	1
Vallabrix	-	-	-	-	-
Vallérargues	-	-	-	-	-
Valliguières	-	2	-	-	-
Vers-Pont-du-Gard	1	3	1	2	-
Saze	2	4	-	1	-

Données SNDS (1er Semestre 2024)

Médecin spécialiste en méd. générale : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 41.5 %
48 commune(s) sans activité et 20 commune(s) neutralisée(s) : 34 sur 82 Prof. non pris en compte*

Infirmier : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 25.6 %
90 commune(s) sans activité et 84 commune(s) neutralisée(s) : 174 sur 681 infirmier(s) non pris en compte*

Masseur Kinésithérapeute : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 31.3 %
46 commune(s) sans activité et 20 commune(s) neutralisée(s) : 36 sur 115 kiné. non pris en compte*

Orthophoniste : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 66.7 %
59 commune(s) sans activité et 14 commune(s) neutralisée(s) : 18 sur 27 ortho. non pris en compte*

Orthoptiste : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 100 %
70 commune(s) sans activité et 4 commune(s) neutralisée(s) : 8 sur 8 orthop. non pris en compte*

Nombre de patients par professionnel

Rapport entre la patientèle totale par catégorie, par entité géographique observée et le nombre de PS par catégorie présents sur cette même entité

Catégorie	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.
Médecins spécialistes en médecine générale	1212*	1131	1086	1153
Infirmiers	96*	101	127	164
Masseur-kinésithérapeute	158*	152	142	136
Orthophonistes	63*	57	56	58
Orthoptistes	0*	325	416	445

Données SNDS (1er Semestre 2024)

Actes / coefficients

Rapport entre l'activité totale exprimée en nombre d'actes et/ou coefficients par catégorie professionnelle et par entité géographique observée et le nombre de PS par catégorie présents sur cette entité

Données SNDS (1er Semestre 2024)

Actes cliniques : Consultations + Visites

Actes techniques : Chirurgie + Echographie + Imagerie

Données SNDS (1er Semestre 2024)

AMI : Actes autres que les AIS

AIS : Actes infirmiers de soins

Données SNDS (1er Semestre 2024)

AMC : Actes pratiqués dans une structure de soins
ou un établissement, y compris lorsque le malade y a élu domicile

AMK : Actes pratiqués au cabinet ou au domicile du malade

AMS : Actes de rééducation des affections
orthopédiques et rhumatologiques

Données SNDS (1er Semestre 2024)
AMO : Acte médical d'orthophonie

Données SNDS (1er Semestre 2024)
AMY : Acte médical d'orthoptie

Structures ciblées dans le focus

Dénombrement des structures de soins par commune

Structures sélectionnées Entités géographiques	Sur le territoire	Sur les communes
Sanitaires		
Centre hospitalier	0	
Centre hospitalier régional universitaire/régional	0	
Centres de dialyse & Structures alternatives aux centres	0	
Centres de santé dentaires	2	Uzès (2)
Centres de santé infirmiers	1	Marguerites (1)

Structures sélectionnées Entités géographiques	Sur le territoire	Sur les communes
Centres de santé médicaux	1	Lussan (1)
Centres de santé non typés eCDS-ATIH	0	
Centres de santé polyvalents	0	
Clinique	3	Marguerittes (1) Remoulins (1) Saint-Bonnet-du-Gard (1)
Entité du centre hospitalier régional universitaire/régional	0	
Hopital de proximité	1	Uzès (1)
Hospitalisation à domicile	0	
Hôpital d'Instruction des Armées	0	
Maison de Santé Pluriprofessionnelle	2	Remoulins (1) Uzès (1)
Soins de suite et de réadaptation	0	
Médico-social		
Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	13	Aramon (1) Cabrières (1) Euzet (1) Fons (1) Meynes (1) Montfrin (1) Moussac (1) Poulx (1) Saint-Chaptes (1) Saint-Geniès-de-Malgoirès (1) Saint-Quentin-la-Poterie (1) Uzès (2)
Services de Soins Infirmiers à Domicile	4	Remoulins (1) Saint-Chaptes (1) Saint-Geniès-de-Malgoirès (1) Uzès (1)

Source : data.gouv.fr - FINESS Géographique (au 08/01/2025)

Le diagnostic territorial est un élément nécessaire dans l'élaboration du projet de santé en cohérence avec le projet régional de santé.

Le rapport ci-dessus proposé permet d'apporter certaines réponses en termes de caractéristiques démographiques et épidémiologiques de la population, d'offre et de dispensation de soins.

Il permet aussi d'identifier le territoire d'action de la communauté en cohérence avec celui des autres communautés, les besoins de la population, les actions à mettre en œuvre pour y répondre.

Pour autant, il peut être complété et enrichi et mérité d'être concerté avec l'ensemble des acteurs concerné par le projet y compris les représentants institutionnels qui vont être en charge de la validation du projet de santé et de la labellisation future de la CPTS.

Dans cette phase de diagnostic territorial et d'élaboration du projet de santé qui précède la phase de contractualisation, les communautés professionnelles peuvent bénéficier d'un accompagnement logistique et financier.

Les interlocuteurs des Délégations Départementales des Agences Régionales de Santé et ceux désignés au sein des Caisses Primaires d'Assurance Maladie (Délégués de l'Assurance Maladie/ Référent des Organisations Coordonnées) peuvent accompagner, conseiller les porteurs de projet à toutes les étapes de la démarche de constitution d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé.

<http://rezonecpts.ameli.fr>